



# Portée, Pivot, Paradigme : trois termes pour faire le point sur les expressions verbo-nominales

Christopher Gledhill

## ► To cite this version:

Christopher Gledhill. Portée, Pivot, Paradigme : trois termes pour faire le point sur les expressions verbo-nominales. *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur*, 2008, 35, pp.59-76. hal-01220285

**HAL Id: hal-01220285**

**<https://u-paris.hal.science/hal-01220285>**

Submitted on 28 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Gledhill, Christopher. 2008a. Portée, Pivot, Paradigme : trois termes pour faire le point sur les expressions verbo-nominales. In Pierre Frath (éd.), *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur Beiheft* 35, 59-76. Stuttgart : Franz Steiner Verlag. ISBN 978-3-515-09196-1 (PDF)

## Portée, Pivot, Paradigme : trois termes pour faire le point sur les expressions verbo-nominales

CHRISTOPHER GLEDHILL  
Université Marc Bloch (Strasbourg)  
[gledhill@umb.u-strasbg.fr](mailto:gledhill@umb.u-strasbg.fr)

### Résumé

Une ‘expression verbo-nominale’ est une collocation lexicale consistant en la séquence Verbe + Nom (VN). Cette notion inclut des formules figées (*faire peur*) et des ‘expressions’ prédicatives (*faire la fête*), mais non des ‘constructions’ plus variables (*faire un gâteau*). La plupart des linguistes expliquent ces expressions en proposant plusieurs sous-types de catégorie lexicale, par ex. ‘verbe léger’, ‘prédicat nominal’, ‘verbe support’, etc. Mais nous argumentons ici que ces termes ne font qu’obscurcir les différences entre ces expressions, tout en recelant des problèmes théoriques importants. En guise d’alternative, nous présentons une analyse globale des expressions VN du point de vue du modèle systémique-fonctionnel de Michael Halliday (1985). Selon cette approche, le rôle sémantique de ‘Portée’ permet de différencier des exemples comme *faire la fête* et *faire un gâteau* sans postuler de nouvelles catégories formelles et sans occulter le rôle du verbe. Mais l’approche fonctionnelle n’est pas suffisante. Il faut aussi considérer les expressions VN du point de vue sémiotique: nous postulons ici que chaque expression est un signe complexe, composé d’un Pivot stable (le Prédicateur) et d’un Paradigme restreint de collocations lexicales (exprimant la Portée du Prédicat).

### Introduction

Cet article a trois objectifs. Notre premier objectif est de proposer un cadre analytique commun pour des expressions aussi diverses que *faire peur*, *faire la fête*, ou *faire un tabac*. La plupart des études sur les ‘locutions verbales’, ‘prédicats nominaux’, ‘verbes supports’, etc., considèrent que ces expressions appartiennent à des catégories phraséologiques distinctes. Néanmoins nous tâcherons ici de démontrer que toutes ces ensembles ont un dénominateur commun : la **Portée**<sup>1</sup>. Selon le modèle systémique-fonctionnel (Halliday 1985,

---

1. Nous marquerons par une majuscule les termes qui sont propres au modèle ‘système-fonctionnel’.

Halliday & Matthiessen 2004), la Portée (en anglais, 'Range') est un rôle joué par tout élément qui désigne ou délimite le Procès sémantique dans un Prédicat. Ainsi, dans des expressions aussi différentes que *faire la fête*, *faire peur*, *faire partie de*, *faire chou blanc*, les N spécifient la Portée d'un Procès Matériel (*fête*), Mental (*peur*) ou Relationnel (*partie*, *chou blanc*). La Portée est un rôle sémantique au même titre que l'Agent, le Bénéficiaire, le Circonstanciel, etc., mais elle occupe une place assez particulière dans ce système. La Portée n'a pas souvent été reconnue dans les modèles grammaticaux traditionnels, et la notion est parfois confondue avec Prédicat, comme nous le verrons plus loin.

Le deuxième objectif de cet article est d'explorer la nature sémiotique des expressions verbo-nominales (VN). Selon cette optique, le rôle primordial du verbe (V) est de servir de point de repère ou 'pivot' dans une expression VN qui n'est rien d'autre qu'un 'signifiant complexe' (ou syntème, selon Martinet). Les expressions VN doivent donc être considérées comme des signes autonomes en Langue et non pas des formes dérivées ou de simples constructions en Parole. Un signe comme *faire la fête* a pour nous le même statut sémiotique que *fêter*, dans la mesure où tous les deux sont des 'Dénominations', des choix qui réfèrent à des objets stables de notre expérience (Gledhill et Frath 2007). Ainsi, des signes complexes comme *faire la fête* doivent leur valeur à plusieurs éléments, dont le plus important est le **Pivot**, un élément qui sert de repère formel pour le reste de l'expression (ici *faire*). Le Pivot peut être un élément lexical aussi bien qu'une structure syntaxique, comme les 'lexical patterns' de Hunston et Francis (2000). C'est par le biais du Pivot que le signe complexe peut s'intégrer dans d'autres syntagmes. Le Pivot est accompagné d'un **Paradigme**, une famille d'éléments 'collocatifs' (habituels et contrastifs, par rapport à d'autres signes) qui constituent le domaine sémantique du signe, par exemple *faire + la fête*, *la fiesta*, *la java*, *la nouba*... Notre distinction Pivot / Paradigme a l'avantage d'éviter la question de la dépendance grammaticale (lequel des éléments modifie l'autre ?), ainsi que le problème de la nature catégorielle de l'expression (s'agit-il d'un 'verbe étendu' ou d'un 'prédicat nominal' ?) Cette distinction permet également une marge de manœuvre par rapport à la frontière entre le Pivot et le Paradigme. Il est donc possible d'argumenter que l'article fait partie du Pivot dans une série plutôt 'figée' comme *faire la + fête*, *fiesta*, *java*, *nouba*, mais non dans la série *faire + un rapport*, *des rapports*, *une recommandation*, *deux recommandations*... De même, nous pouvons dire que tous les éléments, le V, l'article et le N, constituent le Pivot dans les expressions idiomatiques figées (comme *faire chou blanc*, *faire un tabac*)<sup>2</sup>; le seul Paradigme dans ces expressions étant la conjugaison du V. Enfin, la distinction Pivot / Paradigme nous permet de souligner l'importance du V dans les expressions VN. Il convient de noter ici que beaucoup de grammairiens considèrent que le V dans une 'construction à verbe support' ou 'verbe léger' n'apporte rien (ou presque) à la signification de l'expression. Au contraire, nous

---

2. Nous avons discuté du problème des expressions figées dans Gledhill (1999) et Gledhill & Frath (2005), mais nous ne le traiterons pas ici.

argumentons ici que le V ne perd pas sa fonction syntaxique de Prédicateur, et contribue de façon décisive à la valeur de chaque expression.

Enfin, notre troisième objectif est de démontrer, comme l'ont fait Sinclair (1991) et les analystes de corpus, que l'usage réserve à chaque expression un profil lexico-grammatical particulier, donc prévisible, qui contribue à sa valeur sémantique. En effet, les grammairiens se contentent trop souvent de classer les expressions VN par rapport à leurs propriétés internes, ce qui mène à une vision taxinomique du phénomène. Au contraire, nous estimons que les expressions VN sont comme tous les autres signes : chaque expression a une fonction particulière dans l'économie lexico-grammaticale, mais l'on ne peut pas deviner cette fonction sans observer ses collocations habituelles. Nous examinerons, à titre d'exemple, quelques Paradigmes associés au Pivot *faire* dans un grand corpus de textes administratifs français.

Mais avant de plonger dans l'analyse de corpus, nous esquissons dans la section suivante les propriétés principales des expressions verbo-nominales.

## 1. Les expressions VN : le point de vue 'formel'

Dans cette section, nous présentons les divers faisceaux de propriétés que les linguistes ont associés aux expressions VN. Le premier groupe de propriétés (V1 à V4) concerne le comportement verbal ou quasi-verbal de ces expressions :

**V1 Equivalence** Les expressions VN comportent un V générique (= fréquent et/ou productif) et un N spécifique (= moins fréquent/productif que le V). Dans beaucoup de expressions, le N est dérivé d'un V simple (*faire une inspection* < *inspecter*), ou l'inverse (*faire du travail* > *travailler*). Mais cette paraphrase n'est pas toujours possible, et la notion de dérivation est discutable (*avoir besoin* / ?*besogner*, *faire du bruit* / ?*bruite*, *faire froid* / ?*refroidir*.)

**V2 Valence** Les expressions VN ont les mêmes types d'actants que les V simples (double *Jean fait du bruit*, triple *Pierre fait peur à Jean*, quadruple *Pierre fait don de son corps à la médecine*.) Mais dans une locution verbale, le N est intégré dans le GV (*avoir besoin*, *faire peur*), et le Complément est signalé par une préposition (*avoir besoin de cela*, *faire peur à quelqu'un*.)

**V3 Permuation** Certaines VN permettent la passivation, comme les V simples (*Jean a fait un résumé du livre* = *Un résumé de ton livre a été fait par Jean*). Mais cette permutation n'est pas toujours possible (*Ils ont pris la fuite* = ?*La fuite a été prise*.)

**V4 Commutation** Les V dans certaines VN peuvent commuter pour exprimer un aspect composé (statif *avoir de l'assurance*, inchoatif *prendre de l'assurance*, terminatif *perdre de l'assurance*). Pour l'anglais, Wierzbicka (1982) a remarqué que certaines VN expriment un procès achevé : *She laughed* 'Elle a ri' / *She gave a laugh* 'Elle éclata de rire', par rapport à *She laughed for hours* / ?*She gave a laugh for hours*. Mais il n'est pas certain que cette expression soit grammaticalisée en anglais, ou applicable à une langue comme le français.

Une deuxième série de propriétés (N1 à N4) concerne le groupe nominal, ou la conversion du V en N :

**N1 Détermination** Le déterminant est parfois absent ou figé (*prendre la fuite* / ?*prendre une fuite*). Quand le N est qualifié en discours, le déterminant devient plus variable : *prendre une fuite surprenante*, (mais cet exemple, cité par Vivès, 1984, nous paraît discutable).

**N2 Extraction** Le N dans certaines expressions ne peut pas toujours être extrait pour constituer le focus dans une structure clivée (*C'est la caisse qu'il a prise* / ?*C'est la fuite qu'il a prise*).

**N3 Qualification** Le N dans certaines expressions ne peut pas toujours être modifié par des structures relatives ou d'autres qualifieurs (*Il a pris la décision qui s'imposait* / ?*Il a pris la fuite qui s'imposait*).

**N4 Conversion** Le V dans certaines expressions ne se prête pas toujours à la nominalisation (*Elle a vérifié l'hypothèse = sa vérification de l'hypothèse* / *Elle a fait l'hypothèse = ?son fait de l'hypothèse*).

Comme on pourrait s'y attendre, il n'y a pas une seule propriété qui nous permette de rassembler toutes les expressions VN, à part, naturellement la propriété V1 qui nous dit qu'il nous faut un V et un N. Ce constat a mené certains linguistes, comme Pottelberge (2000) à abandonner l'idée d'une catégorie homogène de constructions VN. Mais ceci est seulement un échec du point de vue morpho-syntaxique. D'un point de vue sémiotique, il suffit de remarquer que la plupart des paramètres V dépendent de l'autonomie référentielle du verbe. De même, la plupart des critères N sont associés à l'autonomie référentielle du N par rapport à un V complexe. Nous verrons plus loin que le grammairien fonctionnaliste considère que des choix communicatifs motivent les différences entre ces expressions : un V simple comme *fêter* permet de préciser un complément comme *elle a fêté son anniversaire*, tandis qu'une VN comme *faire la fête* permet de ne pas préciser le type de *fête*. Malheureusement, ces considérations n'ont pas souvent retenu l'attention des grammairiens formalistes. Quitte à trouver une catégorie globale, ils se sont acharnés à trouver des sous-catégories formelles plus ou moins restrictives. Nous tenterons de les résumer ici.

La grammaire générative voit dans les différents faisceaux de propriétés (V1-4 et N1-4) la preuve qu'il existe plusieurs sous-catégories de constructions VN. Pour l'anglais, une distinction primordiale a été établie par Kearns (1989) entre 'prédicats nominaux' (*John gave the roses a prune* < *John pruned the roses*) et 'prédicats légers' (*make an inspection* < *to inspect*). Kearns remarque que le prédicat nominal ne peut être focalisé (?*It was a prune that John gave to the roses last week*), ni interrogé (?*What did John give to the roses last week?*), ni pronominalisé (?*John gave it to the roses last week*), ni converti en argument syntaxique (?*John's prune of the roses was successful*). Pourtant ces emplois sont possibles avec l'élément 'déverbal' d'un prédicat léger (*John's inspection of the building was rather cursory*), ainsi qu'avec les gérondifs en -ing (*John's pruning of the roses was successful*). Kearns conclut que le prédicat nominal (s'il est introduit par a) est une catégorie lexicale intermédiaire, au moins en ce qui concerne la langue anglaise. Ce constat équivaut à postuler l'existence d'une catégorie proche des locutions verbales traditionnelles. Mais Kearns va plus loin.

Les prédicats nominaux auraient, selon elle, une nature verbale en structure profonde, ce qui expliquerait pourquoi ceux-ci résistent aux tests N1-4. En contrepartie, la morphologie dé-verbale (-ing, -tion) des prédicats légers leur permettrait de subir les manipulations N1-4. En somme, au lieu de chercher une motivation sémantique pour ces propriétés formelles, l'approche générative cherche une explication encore plus formelle, liée à la 'forme profonde' de certaines sous-catégories lexicales.

Les versions plus récentes de la grammaire générative postulent que la relation entre un prédicat simple et un prédicat complexe correspond à une 'paraphrase thématique' au cours de laquelle les propriétés argumentales d'un prédicat profond sont transférées à une structure dite **light verb** (vP) (Grimshaw et Mester 1988, Di Sciullo et Rosen 1991). Par exemple, pour obtenir la phrase *elle fait la fête* on suppose qu'un prédicat profond avec la structure VP (*elle, fête*) est le complément d'une structure à verbe léger (vP) intermédiaire. Le vP a à sa tête un verbe léger *faire* lui-même spécifié par d'autres structures (que nous n'avons pas la place de décrire ici). Les tenants de cette théorie affirment que ces structures sont gérées par une règle lexicale, comme le dit Massam « a single lexical redundancy rule ... creates a transitive verb [*faire la fête*] from an intransitive one [*fêter*] » (1990, 1996). Mais, même si l'on accepte la réalité de ces déplacements profonds, cette explication n'aborde pas le problème de l'équivalence présumée entre le prédicat complexe *fait la fête*, et son prétendu prédicat profond *fêter*. En d'autres termes : qu'est-ce qui motive le choix du verbe léger (d'où vient ce *faire* en position vP?), et qu'est ce qui différencie au fond une construction à 'verbe léger' d'une construction à 'verbe lourd'?

De même que les générativistes, l'école française du 'lexique-grammaire' (Vivès 1984, Giry-Schneider 1987, G. Gross 1989) propose des critères entièrement formels afin de constituer une catégorie homogène de **verbes supports**. Selon cette approche, le V n'est rien d'autre qu'un support grammatical dans une 'construction à verbe support' (CVS) dont la fonction prédicative est entièrement prise en charge par le N. Ce qui caractérise une CVS est donc la relation entre un N prédicatif (dans l'exemple suivant : *colère*) et son argument (*contre Luc*):

- 1 a. *Max est en colère contre Luc*
- 1 b. *Aussi en colère que Max soit contre Luc, il lui restera fidèle*
- 1 c. *Aussi en colère contre Luc que Max soit, il lui restera fidèle*

Il est cependant possible de trouver des contre-exemples, où un N parfaitement prédicatif ne permet pas ce genre de 'double analyse'. Voici une exception citée par Barrier (2006, 76):

- 2 a. *Le chirurgien procède à l'ablation de la vésicule*
- 2 b. *\*L'ablation à laquelle le chirurgien procède de la vésicule (est délicate)*
- 2 c. *L'ablation de la vésicule à laquelle le chirurgien procède (est délicate)*

De même, Barrier trouve des exceptions pour tous les autres tests destinés à isoler les CVS (par exemple, l'équivalence entre un adjectif et un adverbial dans une CVS *Max procède rapidement à une inspection* / *Max procède à une inspection rapide*, ou la possibilité de former un GN complexe à partir d'une CVS *Max brûle d'amour pour Léa* / *L'amour de Max pour Léa*)<sup>3</sup>. Il conclut que:

... nous pouvons [...] affirmer que la plupart des propriétés décrivant les CVS ne sont pas nécessaires. Elles souffrent pour la plupart d'exceptions. Nous avons par ailleurs montré que les CVS manifestaient un comportement syntaxique relativement uniforme et régulier et que dans la plupart des cas, ce comportement était le même que celui d'un syntagme argumental. (Barrier, 2006, 93)

D'autres linguistes reprochent aux tenants du lexique-grammaire leur position sur les verbes dans les CVS. En dépit de ces critiques, Gross et ses condisciples affirment toujours que le V dans une CVS n'est rien d'autre qu'un auxiliaire :

...les verbes supports n'ont pas de fonction prédicative, ce ne sont pas eux qui sélectionnent les arguments dans une phrase. Leur fonction est d'actualiser les prédicats nominaux. Ils jouent donc le même rôle que les désinences des prédicats verbaux ... (Gross, 2005, 167)

La place manque pour avancer les arguments structuralistes contre l'idée d'un verbe 'sans signification' (Bolinger 1968, Cotte 1998). Nous nous contenterons de citer Gaatone à ce propos:

...il est plus facile d'accorder [à des verbes comme *avoir*, *faire*, *prendre* ou *donner*] un statut d'auxiliaire ou de semi-auxiliaire parce qu'il paraît plus aisé d'en d'écrire le sens en termes très généraux, tels que 'situation' 'état' pour *avoir*, 'causatif ou factitif' pour *faire* et quelquefois *donner*, 'inchoatif' pour *prendre*. Mais ils n'ont pas nécessairement ce sens, comme le montrent [des exemples comme] *avoir coutume*, *droit*, *recours*... (Gaatone, 1981, 37)

Il est instructif de comparer l'approche formelle du lexique-grammaire à celle proposée par Allerton (2002) pour l'anglais. Comme les lexique-grammairiens, Allerton souligne la relation purement formelle que l'on peut établir entre un verbe 'simple' et ce qu'il appelle un **stretched verb**. Ainsi sont exclues de son étude 1) les constructions exprimant une manière, comme *express* / *show annoyance* par rapport au V simple *annoy*, 2) les constructions où le V exprime un sens instrumental dérivé d'un N : *to arm sb* / *to supply so with arms*, et enfin 3) les constructions 'défectives' qui partagent la même structure syntaxique et sémantique d'un V étendu, mais qui n'ont pas d'équivalent simple. Cette troisième restriction admet, paradoxalement, le verbe simple *to heed the warning* et son verbe étendu *to take heed of the warning*, mais non sa traduction en français

---

3. Voici les exceptions citées par Barrier : *Max boit un thé rapidement* / *Max boit un thé rapide*, *Max prend une décision* / *La prise de décision de Max a été rapide* (2006: 73-79)

*tenir compte de l'avertissement.* Il y a donc très peu de différences entre Allerton et les tenants du lexique-grammaire. A défaut de pouvoir identifier une seule catégorie de constructions, les deux approches privilégient la présentation de (plusieurs) sous-catégories formelles. Il s'agit donc d'un descriptivisme certes exhaustif mais qui ne rend pas compte les exceptions, et qui n'a pas l'ambition de proposer un cadre analytique plus général.

Les énonciativistes français (Culioli 1999) ne souffrent pas de ces excès de modestie. Ils adoptent une position diamétralement opposée aux générativistes et aux tenants du lexique-grammaire, et leur intérêt primordial pour des invariants sémantiques les mène à souligner l'importance du V dans les constructions VN. Malheureusement, les énonciativistes adoptent trop souvent un discours mystificateur. Il suffit pour s'en rendre compte de citer Celle (2004) qui discute de l'emploi de l'article indéfini *a(n)* dans les expressions VN en anglais:

...la base verbale précédée de l'article *a* marque plutôt une discontinuité dans un processus et requiert... une pondération des paramètres quantitatifs et qualificatifs, ce qui bloque toute stabilisation par aboutissement à un objet extérieur... Au sein même d'une relation partie-tout, la fragmentation est strictement quantitative en français, alors que la structure verbo-nominale de l'anglais permet de spécifier la singularité qualitative de l'occurrence fragmentée. (2004, 88)

Wierzbicka (1982) a déjà démontré que certaines expressions VN expriment un aspect compositionnel en anglais. Mais on peut voir que les énonciativistes vont plus loin. En effet, Celle postule ici une série de mécanismes cognitifs (*pondération, stabilisation, aboutissement, fragmentation...*) dont l'existence est plus une hypothèse platonicienne qu'une réalité attestée. Heureusement, pour le lecteur, l'auteur fournit un exemple concret « *\*I had a read of a book / \*I had a walk to the post-office* sont des énoncés impossibles car ils supposeraient un point d'aboutissement visé et atteint. » (2004, 89). Malheureusement, pour Celle, ces emplois sont parfaitement acceptables en anglais. Les exemples suivants viennent du *British National Corpus*:

3. The man grins. "**Have a read of** my newspaper."
4. ...You know, **have a read of** the code, yeah, a little bit more of the code, just to find out, you know, what size integers it's using...
5. I've got to **have a walk** up **to** post office in a bit.
6. So Jord Jordan and I **had a walk** down **to**... the nursery yesterday morning.

On pourrait objecter que la détermination des Compléments indirects dans les exemples (2)-(3) n'est pas la même que dans les exemples proposés par Celle. Or, si nous avons bien compris son argument, l'emploi de *a* devant le N dans ces constructions aurait une incidence sur l'aspect du Prédicat, ce qui empêcherait l'emploi d'un Complément indirect avec une détermination 'stable'. Or tout dépend donc de la notion de 'stable' ou de 'stabilisation'. Nous dirions plutôt que *I had a read of a book / I had a walk to the post-office* sont possibles parce qu'on



peut *lire des textes* partiellement, et on peut *se promener* sans se soucier si l'on arrive à la fin de la promenade. Ce sont donc des emplois plutôt 'instables' dans lesquels *a* est compatible avec un aspect 'accompli' (dynamique, duratif, téléique), pour utiliser les termes de Vendler (1967).

L'objectif principal de cette section a été de rappeler les caractéristiques principales des expressions verbo-nominales. Au passage, nous avons vu que les grammairiens formalistes se préoccupent de l'identification de catégories lexicales. Hélas, la recherche de critères formels les mène à faire abstraction des nuances sémantiques que peuvent apporter les verbes utilisés dans ces expressions. Et leur définition trop mécanique des phénomènes concernés les oblige à exclure les expressions qui sont souvent les plus intéressantes. Cette méthodologie taxinomique est sans doute une caractéristique dominante du discours des grammairiens contemporains. Mais on verra dans la prochaine section que la recherche de sous-catégories n'est pas la seule manière de considérer ces phénomènes.

## 2. Les expressions VN : le point de vue 'fonctionnel'

Dans cette section, nous proposons un cadre de référence global inspirée par le modèle 'systémique-fonctionnel' de Halliday (1985). Cette approche rend compte des différences d'emploi non pas en cherchant des explications formelles, mais en proposant des interprétations communicatives, c'est-à-dire des hypothèses basées sur l'observation de la variation en contexte. De même, l'approche de Halliday consiste à voir dans chaque énoncé un jeu de signification contrastif qui opère sur plusieurs modes de signification à la fois (le Procès, le Mode, le Thème, etc.) Pour cette étude, il suffit de considérer trois perspectives pour analyser la plupart des expressions VN : Fonction / Structure / Transitivité.

La première perspective est celle de la **Fonction syntaxique** (Sujet, Prédicateur, Complément). Dans toutes les expressions VN, le verbe est un Prédicateur, dont une des fonctions est de signaler si la Proposition est active ou passive. La deuxième perspective est celle de la **Structure lexicale**, c'est-à-dire l'organisation de l'énoncé en séquences de signes. Nous pouvons établir une distinction entre une séquence Groupe Verbal + Groupe Nominal (*faire la fête*), et un Groupe Verbal étendu (*faire peur*). Enfin, la troisième dimension concerne la **Transitivité sémantique**, c'est-à-dire les rôles joués par les différents éléments du Prédicat. C'est à ce dernier niveau que nous estimons qu'il est possible de distinguer entre des 'expressions' VN et de simples 'constructions' de V plus N. En effet, dans une expression VN, le rôle du N est d'exprimer la 'Portée' sémantique du Prédicat (Halliday 1985: 149), par exemple une Communication (*faire un rapport*) ou une Relation (*faire l'objet de...*). Dans une 'construction' VN, par contre, le N peut avoir un rôle plus variable (Médium, Phénomène, Attribut etc.)

Nous pouvons visualiser ces trois perspectives dans les tableaux (A) et (B) suivants:

(A) Prédicat complexe<sup>4</sup>

|                     |                      |             |                        |                              |
|---------------------|----------------------|-------------|------------------------|------------------------------|
|                     | <i>La Commission</i> | <i>fait</i> | <i>un rapport</i>      | <i>au Parlement européen</i> |
| <b>Fonction</b>     | S                    | P           | C                      | C                            |
| <b>Structure</b>    | m n                  | v           | m n                    | p [m n q]                    |
| <b>Transitivité</b> | AGT                  | Procès      | (Portée Communicative) | BEN                          |

(B) Prédicateur complexe

|                     |                               |                      |                                       |
|---------------------|-------------------------------|----------------------|---------------------------------------|
|                     | <i>L'activité commerciale</i> | <i>fait l' objet</i> | <i>d'une procédure administrative</i> |
| <b>Fonction</b>     | S                             | P                    | C                                     |
| <b>Structure</b>    | m n q                         | v e                  | p [m n q]                             |
| <b>Transitivité</b> | MED                           | (Procès Relationnel) | (Portée Matérielle)                   |

La grammaire traditionnelle a souvent fait allusion à l'intégration du N dans le Groupe Verbal, surtout pour expliquer les propriétés restreintes des locutions verbales : par exemple, l'emploi obligatoire d'un adverbe pour exprimer l'intensification (*Pat fait très peur aux électeurs*) (Wilmet 2003). La grammaire systémique-fonctionnelle rend compte de cette distinction au niveau des dimensions Fonction et Structure. Ainsi, la distinction entre un Prédicat complexe (A) et un Prédicateur complexe (B) ne correspond-elle pas à une différence de catégorie lexicale : il s'agit d'une différence de structure. Paradoxalement, cette optique n'a pas souvent été adoptée par les linguistes formalistes, sans parler de ceux qui travaillent dans le domaine de la linguistique informatique, qui se contentent souvent d'une conception linéaire de la proposition, qui est d'ailleurs renforcée par la fameuse séquence 'SVO' (Sujet, Verbe, Objet). Or, notre perspective tridimensionnelle (Fonction, Structure, Transitivité) permet d'apporter quelques nuances au terme Objet, qui désigne selon les usages : le Complément, parfois aussi le Groupe Nominal après le V, et parfois le rôle sémantique de Patient (ou 'Médium' chez Halliday).

Ce que nous désignons donc par 'Prédicateur complexe' (B) correspond donc à la structure **v + e** (Verbe + Extension). Dans le modèle de Halliday, l'Extension verbale sert à décrire les particules de négation en français (*ne fais pas de bêtise*) et les particules séparables en anglais (*to take up arms*). De même, le N dans une locution verbale est une Extension intégrés dans un GV comme *avoir besoin, prendre soin, tenir compte*. Sur le plan syntaxique, ces N ne peuvent être pronominalisés, et résistent aux autres tests de complémentation. Il est certes possible de modifier le N (*avoir grand besoin*, etc.), mais la modification n'est pas la preuve que le N est un Complément; elle indique simplement que nous avons affaire à un Groupe Nominal et non pas un N seul enchâssé dans un GV. Dans les exemples suivants, provenant du corpus de l'*Acquis communautaire européen*, on

4. Nous utilisons les abréviations suivantes: S(ujet), P(rédicateur), C(omplément), m(odifieur), n(ominal), v(erbe), p(réposition), e(xtension), q(ualifieur), AGT = agent, MED(ium), BEN(éficiaire).

peut voir que seul le Complément indirect (souligné) est un Complément syntaxique, puisqu'il peut être relativisé (7)-(8) ou remplacé par un pronom (9)-(10):

7. à la suite d'une demande de l'industrie communautaire faisant valoir que **le dumping dont font l'objet** les briquets jetables avec pierre chinois s'est considérablement renforcé depuis la cl...
8. États membres appliquent les critères énoncés à l'annexe V et s'assurent que **le groupe dont fait partie** le service d'inspection applique les critères visés à la seconde phrase du
9. Les mesures d'ordre public ou de sécurité publique doivent être fondées exclusivement sur le comportement personnel de l'individu qui **en fait l'objet**.
10. un tel résultat indique simplement que d'autres études seront nécessaires pour **en faire la preuve**.

Ces Prédicateurs complexes contrastent donc avec des Prédicats complexes, où le Groupe Nominal est un Complément qui peut être extraposé ou peut devenir Sujet dans une proposition passive:

11. Ainsi, **il a été fait un accueil chaleureux** à l'Andalousie qui cherchait à se procurer 400 millions de DM...
12. Moins de deux semaines après **l'annonce faite** par le nouveau premier ministre russe, ...
13. Le président du RPR, qui, en pressant M. Chirac de se mettre en campagne, s'est affranchi de **l'interdiction faite** par M. Balladur de parler de la présidentielle avant la fin de l'année...
14. Les inspecteurs peuvent indiquer selon le cas **l'usage qui a été fait** des matières nucléaires ...

Cette discussion nous amène à la troisième dimension de notre analyse : la **Transitivité**. Il s'agit du niveau où l'on identifie les différents types de Participants qui ont un rôle à jouer dans le Procès sémantique de la Proposition. Halliday distingue entre les Participants (Agent, Bénéficiaire, Médium) et les Non-Participants (les Circonstanciels, le Procès lui-même). Il faut noter que chez Halliday, le terme Procès ne désigne pas un aspect grammatical ni une 'valence' actancielle. Le **Procès** est plutôt une interprétation globale de la proposition associée à la façon dont le locuteur choisit de 'lexicaliser' ou 'grammaticaliser' sa vision du monde (il s'agit de la 'Métafonction Expérientielle').<sup>5</sup> Halliday reconnaît trois Procès prototypiques : Matériels (*danser*), Mentaux (*décider*) et Relationnels (*devenir*). Le Procès chez Halliday n'est donc pas un 'type de verbe'; il représente plutôt la signification globale de la Proposition, ce qui explique comment *faire* peut être utilisé dans des contextes Matériels (*faire la fête*),

---

5. Les deux autres Métafonctions concernent la subjectivité (Interpersonnelle) et l'organisation thématique (Textuelle).

Mentaux (*faire une remarque*) et Relationnels (*faire chaud*). Dans ces exemples, le rôle sémantique joué par ces Compléments correspond à la **Portée**, c'est-à-dire un élément qui désigne ou délimite le Procès mais qui n'est pas le Prédicateur : il s'agit d'un rôle intermédiaire entre Participants et Non-Participants (Halliday & Matthiessen, 2004, 192). A la différence des 'noms prédicatifs' de la grammaire traditionnelle, la Portée peut être exprimée par un N non-prédicatif (*avoir maille à, faire le point, donner le ton*), ou par avec une expression adverbiale (*prendre au sérieux, mettre quelqu'un en garde*, en anglais *to take someone seriously*). Dans tous ces cas, la Portée précise le Procès sémantique de l'expression, dépassant la métaphore simple suggérée par le Prédicateur 'générique' (*avoir* = posséder, *faire* = créer, *donner* = transférer, *mettre* = poser, etc.). Dans des contextes discursifs, des transferts métaphoriques de ce genre mènent à une grande complexité de Procès. Dans notre exemple (A) *La Commission fait un rapport au Parlement européen*, il s'agit un Procès qui est à la fois Matériel (suggéré par le choix du verbe *faire*) et Communicatif (*rapport*). La présence d'un Bénéficiaire (BEN) dans ce contexte permet les deux interprétations. Naturellement, ce manque de détermination est seulement un problème pour l'analyste : les énonciateurs n'ont pas besoin de choisir entre les deux pour comprendre le message. De même, dans l'exemple (B), il s'agit d'une métaphore de Relation (*faire l'objet*), spécifiée par une activité Matérielle administrative (*procédure*). Nous verrons dans la prochaine section que ce genre de métaphore composite domine les emplois du verbe *faire* dans le discours administratif.

Quelle est donc la portée de la notion de Portée? Halliday & Matthiessen (2004, 295) soulignent que la Portée a une fonction communicative précise, qui est de permettre au locuteur de quantifier ou qualifier un Procès sous la forme d'un N, comme dans *Pat fait un très bon travail / Pat fait beaucoup de travail*. Mais à la différence des qualifications adverbiales (*Pat travaille bien, Pat travaille beaucoup*), la Portée permet au locuteur de focaliser le Procès en fin de phrase. De même, les Compléments, y compris les Compléments de Portée, sont des référents qui peuvent être repris dans le discours (on peut éteindre *le feu* que l'on a *fait*, on peut faire abstraction du *rapport* que l'on a *fait*). Comme nous avons indiqué plus haut, il existe également un choix contrastif de la part de l'énonciateur entre un V simple *fêter* et une expression VN *faire la fête* : il s'agit de préciser ou non le type de Procès.

Nous avons mentionné que la Portée n'est pas comme les autres Participants: en effet, il s'agit d'un rôle qui est à mi-chemin entre un Procès et un Participant. Pour comprendre cette notion, il faut noter qu'à la différence des 'actants' de Tesnière, Halliday et Matthiessen (2004, 280-290) adoptent une perspective 'ergative' en ce qui concerne les Participants. La conséquence de cette position est que chaque type de Procès possède un seul Participant spécifique (pour les Procès Matériels c'est l'Agent, pour les Procès Mentaux, le Phénomène, pour les Procès Relationnels, l'Attribut ou l'Identifiant). Tous les autres Participants sont des rôles génériques qui valent pour tous les Procès ; le plus important est le Médium (=Affecté, Expérienceur, Référent) suivi par Bénéficiaire, Circonstanciel et Portée. Dans ce système, la Portée est alors un rôle intermédiaire qui est parfois

confondu avec celui des Circonstanciels. En effet, la Portée ne se limite pas à la désignation du Procès ; selon Halliday elle peut aussi le délimiter, c'est-à-dire, le répartir en sous-événements (*Ils ont joué cinq parties*), le renforcer comme dans les Compléments dits 'cognats' (*Ils ont joué le jeu*), ou le reformuler en sous-catégories (*Ils ont joué au poker, à la belote*, etc.). Halliday utilise le terme 'Portée d'entité' pour ces emplois: à la différence des Circonstanciels, qui sont toujours extérieurs au Procès, la Portée d'entité réfère à des éléments qui sont essentiels pour le déroulement du procès (*boire un coup, escalader une falaise, peser cent kilos*). Aucun de ces exemples ne comporte de Médium (ou 'Patient Affecté', 'Effectué'): il s'agit toujours de Portées de quantification assez proches des Circonstanciels. On peut voir avec ces derniers exemples que la Portée n'est pas limitée aux verbes génériques.

Enfin, il faut noter qu'il existe peu de tests syntaxiques pour distinguer les Portées des Médiums effectués par un Procès Matériel (*faire + du pain, du feu, un gâteau*) ou des Médiums affectés par un Procès Matériel (*mettre, porter, prendre + son manteau*). Halliday (1985:136) suggère que les Compléments de Portée ne peuvent pas être utilisés en tant que référents en discours, et il cite des tests comme le clivage (*prendre un bain > ?c'est un bain qu'il a pris*), ou l'interrogation directe (*qu'est-ce que tu as fait ? > ?une remarque*). Mais il nous semble que la différence essentielle est d'ordre sémantique : le Complément de Portée participe à l'expression du Procès, mais il n'est pas qualifié ou modifié par ce Procès. Cette notion est similaire au terme 'objet interne' de la grammaire comparée (Gougenheim 1970, Larjavaraa 1997). Mais la Portée va plus loin; comme nous l'avons vu, elle s'applique aussi aux Compléments attributifs de Procès Relationnels (*être beau, faire le bête*), et les complétives des Procès Mentaux (*savoir nager, savoir que c'est la fin...*). De même, nous avons montré ailleurs (Gledhill 2005) que la Portée peut aussi être exprimée par des éléments qui ne sont pas des Compléments, comme l'AJout dans *prendre quelqu'un au sérieux*. Ces exemples nous permettent de faire un rapprochement entre les Compléments de portée et les prédicats causatifs (*faire réparer une voiture*), une analogie déjà observée par Banks (2000).

Nous avons vu dans cette section que la notion de Portée nous permet de distinguer entre les expressions VN d'une part (*faire un bond*) et d'autres constructions VN (comme *faire du gâteau*), ce qui est un point de départ. Mais nous n'avons pas commencé de discuter de leur rôle communicatif : et pour cette dimension de l'analyse, nous avons besoin de contextes.

### 3. Analyse de corpus : *faire* + N

Dans cette section, nous nous bornerons à examiner les Paradigmes (lexicaux et grammaticaux) associés au Pivot *faire* dans un corpus spécialisé : l'*Acquis*

*communautaire européen*<sup>6</sup> (ACC, dorénavant), une archive de textes administratifs et juridiques constituant la jurisprudence de l'Union européenne (14 millions de mots pour la partie française du corpus).

On peut constater la spécificité de ce corpus en observant les co-occurrences les plus fréquentes de *faire* établies avec le logiciel *Wordsmith* (tous ces exemples ont plus de 100 occurrences):

Table 1. Les emplois les plus fréquents de *faire* dans l'Acquis communautaire.

|    |                                 |     |                         |
|----|---------------------------------|-----|-------------------------|
| 1. | fait à Bruxelles                | 9.  | fait rapport à          |
| 2. | faire des recommandations       | 10. | faisant apparaître que  |
| 3. | du fait que                     | 11. | il est fait mention     |
| 4. | fait l'objet d'                 | 12. | faire face à            |
| 5. | faire partie des                | 13. | ne fait pas obstacle à  |
| 6. | il est fait référence à         | 14. | en faisant appel à tous |
| 7. | faisant usage des               | 15. | un fait générateur      |
| 8. | faire valoir son droit d'auteur |     |                         |

Cette liste nous donne quelques informations sur le style du corpus (la conjugaison à la 3e personne, des formules comme *fait à Bruxelles*, ainsi que des termes spécialisés, *un fait générateur*). Mais on constate surtout deux groupes d'expressions qui se forment autour de *faire*: des locutions verbales et des propositions causatives (dont il n'est pas question dans cet article, malgré une ressemblance théorique que l'on pourrait postuler: voir Banks 2000 à ce propos). Les N dans ces expressions VN expriment tous la Portée d'un Procès. Nous ne trouvons pas d'objets effectués (*faire un gâteau*), ni affectés (est-ce un effet de la spécialisation de notre corpus administratif, ou une propriété du verbe *faire*?) A défaut de pouvoir examiner toutes ces formes, nous résumons les Procès les plus fréquemment associés à *faire* dans la table suivante:

Table 2. Les Procès associés au Pivot *faire*.

|                           |                                                                  |
|---------------------------|------------------------------------------------------------------|
| MATÉRIEL                  |                                                                  |
| (non-transitif)           | <i>faire</i> + le commerce, le nécessaire, le vide               |
| (transitif)               | <i>faire</i> + les essais, les mesures, les prélèvements         |
| MENTAL                    |                                                                  |
| (cognitif)                | <i>faire</i> + une estimation, une extrapolation, une idée       |
| (communication verbale)   | <i>faire</i> + des commentaires, des déclarations, des remarques |
| (communication textuelle) | <i>faire</i> + appel, mention, part, rapport, référence          |

---

6. Les détails du corpus *Acquis communautaire* sont discutés dans Steinberger et al. (2006) et sur le site: <http://www.jrc.cec.eu.int/>

## RELATIONNEL

(circonstanciel)

*faire + face, l'objet, obstacle, partie, usage*

On peut remarquer d'emblée une correspondance assez systématique entre le type de Procès et la présence ou absence d'un Déterminant devant le Complément de Portée (avec une seule exception : *faire l'objet de*). Le premier paradigme que nous identifions, alors, concerne la séquence *faire + les + N* (41 occurrences). Il s'agit toujours d'un Procès Matériel exprimant une mesure technique :

15. il n'est pas nécessaire de conditionner les spécimens ni de **faire les analyses** dans une atmosphère ...
16. La partie contractante dans la zone de laquelle survient une situation de la nature de celle décrite à l'article 1er du présent accord **fait les évaluations nécessaires** concernant la nature et l'importance de l'accident ou, le cas échéant, le type et la quantité
17. .5. Échantillon réduit Cet d'un dispositif de circulation d'eau permettant de **faire les mesures** à une température de 20° C ± 5° C.
18. le nombre de points où il y a lieu de **faire les prélèvements** sera déterminé en conformité avec la règle...
19. dans le cadre de programmes scientifiques, on **fait les relevés des engins de pêche utilisés**, -

Quand il s'agit de l'indéfini, *faire + des + N* (201 dans le corpus), les Compléments expriment plus souvent un Procès Mental (sous-type: Communicatif):

20. la Commission peut **faire des commentaires** et, le cas échéant, présenter des propositions au comité...
21. nt les personnes exerçant, en tant qu'activité non salariée, la profession consistant à **faire des déclarations** en douane, soit à titre principal, soit à titre accessoire à une a
22. Il est alors apour les animaux vivants et les viandes ; que dès lors, la Commission a l'intention de **faire des propositions** également en matière de police sanitaire, aussitôt que possible
23. La Commission peut **faire des suggestions** aux États membres en ce qui concerne la coordination ...
24. Avez-vous des témoins qui souhaitent **faire des remarques**? Si tel est le cas, ils peuvent les faire figurer à l'endroit que je vou

Mais les emplois sans article sont les plus fréquents et les plus variés, et ils constituent un deuxième grand Paradigme : *faire + (0) + N + de + N*. Pour la plupart, ce sont des Prédicateurs complexes (= locutions verbales), transitifs, donc suivis par un Complément indirect. Ce qui caractérise cette famille d'expressions est que le N représente une reformulation abstraite du Complément (indirect) qui le suit : cette expression sert donc à poser l'élément suivant (qui est souvent aussi un Procès, et pas simplement un Participant) comme une *figure*, une *fonction*, une *partie*, etc. :

25. ... il n'est pas **fait application de cette règle** lorsque l'intéressé bénéficie de prestations de même...
26. Le procès-verbal d'essai **fait état de toutes les données nécessaires**, notamment de celles qui ont servi à..
27. Avec les Etats-Unis, la France **fait figure de leader** dans ce domaine très particulier de l'aéronautique.
28. Le comité **fait fonction de comité de gestion** selon la procédure prévue à l'article 47, paragraphe 3...
29. La couverture des risques peut **faire partie des activités** tant de sociétés d'assurance vie que de sociétés...

Généralement, les N dans ces exemples expriment alors une relation métaphorique entre deux référents; ce sont généralement des Procès Relationnels. Ces emplois (que nous sommes tentés d'appeler 'résultatifs') sont apparentés à un Paradigme mineur que nous tenons à mentionner ici, mais que nous trouvons plus souvent dans des corpus littéraires et journalistiques : *faire* + (0) + N + *de* + V. Il s'agit de Procès Mentaux introduisant une Proposition complétive (ce deuxième exprime le Procès principal de la Proposition). Les exemples (30) et (31) ressemblent donc à ce que Halliday appelle la 'Phase', où le premier verbe est grammaticalisé et exprime simplement une modulation du verbe suivant :

30. Charles Pasqua a **fait mine de se réinstaller** dans le combat de la présidentielle en faisant ...
31. ce prince trouva le moyen de voir plusieurs fois Mme de Clèves en **faisant semblant de chercher** son mari

Cette expression contraste avec un autre Paradigme mineur, beaucoup moins productif, suivi par à. Ces exemples expriment la façon dont on réagit à des Phénomènes (Procès Mentaux):

32. Afin de **faire face à ces difficultés**, il y a lieu d'autoriser la Commission à adopter des mesures transitoires,
33. La présente disposition **ne fait pas obstacle à ce que** lesdites mentions soient indiquées en plusieurs lang

Enfin, un des emplois les plus intéressants, certainement les plus fréquents dans le corpus ACC, concerne le Prédicateur complexe *faire l'objet de* (plus de 1000 occurrences). Cette expression ressemble à notre deuxième paradigme, donc la séquence *faire* + (0) + N + *de*. Mais à la différence de ce paradigme, qui exprime généralement une Relation, dans *faire l'objet de* le Procès principal est exprimé par un Complément indirect. Dans tous ces exemples, le Sujet est la cible (Médium : Affecté) d'un Procès Matériel exprimé par le Complément de Portée:



34. le dessin ou modèle qui **fait l'objet d'une demande de protection** ne répond pas à la définition de l'article
35. lementaires concernant la construction en vigueur dans leur État, les appareils à pression qui ont **fait l'objet de contrôles** et d'essais effectués par un organisme de contrôle choisi selon la procédure
36. ... le règlement (CE) n° 384/96 relatif à la défense contre les importations qui **font l'objet d'un dumping** de la part de pays non membres de la Communauté européenne ...
37. Chaque État accorde aux expéditeurs dont les envois de sperme ont **fait l'objet des mesures** prévues à l'article 6 paragraphe 2 le droit d'obtenir, avant que d'autres mesures...
38. L'effectif total du personnel de R & D peut ne pas **faire l'objet d'un traitement** distinct dans les comptes d'entreprises.

D'un point de vue communicatif, ces emplois contrastent avec le passif (où le S serait aussi le Médium Affecté d'un Procès Matériel). Nous avons remarqué dans le corpus anglais de l'ACC que ces emplois ont un équivalent au passif (ce qui montre que *faire l'objet de* n'a pas d'équivalent à part, éventuellement, *be subject to*). Enfin, ces emplois contrastent sur le plan stylistique avec *faire l'objet de* dans le corpus journalistique *Le Monde*, (180 occurrences). On peut voir que le Complément indirect dans le journalisme exprime plus souvent un Procès Mental (Communicatif), avec des connotations presque toujours négatives:

39. L'idée qu'un écosystème est d'autant plus productif qu'il est diversifié a **fait l'objet de nombreuses controverses**.
40. une autre solution pourrait **faire l'objet d'un débat houleux**.
41. De Freud à Madonna, la sexualité **fait l'objet d'un discours aussi répétitif** que littéraire.
42. Après des pertes historiques Les actions Suez **font l'objet de rumeurs et de ramassage** en Bourse. Paradoxe dont la
43. Quant à son intérêt chez les femmes de 40 à 50 ans, elle **fait l'objet d'une vive polémique** : leur suivi régulier diminue-t-il ou non la

En somme, comment rendre compte de *faire* + *N* dans une perspective sémiotique? Toutes les expressions que nous avons identifiées ici sont des signes complexes. Dans tous ces exemples, le verbe *faire* constitue le **Pivot**, dont la première fonction est de relier l'expression à une Proposition syntaxique, et la deuxième est d'exprimer une métaphore matérielle de création ; cette signification correspond à la valeur 'prototypique' du verbe en tant que signe simple. Cette valeur est fondamentalement modifiée, mais non remplacée, par l'élément exprimant la Portée. L'expression *faire* + *N* témoigne à la fois de la lexicalisation (ce qui correspond à un manque de productivité en ce qui concerne le figement des Déterminants et la forme conjuguée du V), et de la grammaticalisation (le Pivot *faire* est utilisé de façon très productive avec des Paradigmes nombreux exprimant des Procès variés). Dans notre corpus, *faire* est associé à au moins deux grands **Paradigmes**, des familles de collocations présentant des caractéristiques tout à fait prévisibles en contexte (mais sans doute assez imprévisibles hors

contexte). Le premier Paradigme, dont *faire un rapport* est notre exemple prototypique, représente l'expression indirecte de la 'communication' d'information, souvent réalisée par des Compléments de Portée Matérielle ou Mentale. L'emploi du verbe *faire* suggère que ces Procès, de nature très diverses, sont conçues comme des 'activités' dans notre corpus administratif. Le deuxième Paradigme, dont l'exemple prototypique est *faire l'objet de*, sert à exprimer une métaphore impersonnelle, généralement une Relation ou un Procès Matériel très abstrait. Dans ce cas, le Procès exprimé par *faire* + N correspond à un Procès Mineur, ou une facette du Procès principal exprimé par le Complément indirect suivant.

Bien sûr, notre analyse a besoin d'être complétée par :

- i) une analyse contrastive plus exhaustive des autres Pivots du français (*avoir, mettre, prendre* etc.)
- ii) une analyse comparative plus exhaustive, d'abord dans un corpus représentatif de la langue française et ensuite dans d'autres langues.

## Conclusion

Dans cet article, nous avons présenté une analyse unifiée des expressions VN du point de vue de la grammaire systémique-fonctionnelle de Halliday (1985). Pour effectuer cette analyse, nous postulons trois modes de signification au sein de l'énoncé : Fonction syntaxique, Structure lexicale et Transitivity sémantique. Les deux premières dimensions nous permettent de distinguer les Prédicateurs complexes (*faire faillite*) et les Prédicats complexes (*faire un rapport*). Mais cette analyse est moins pertinente que l'analyse sémantique que nous effectuons sur le plan de la Transitivity. En effet, toutes les expressions VN ont un dénominateur sémantique commun, la **Portée**. La Portée est un rôle sémantique qui qualifie le Procès, en le désignant, *faire la fête, faire un rapport*, ou le quantifiant métaphoriquement, *faire l'objet de, faire le point*. A cette s'analyse s'ajoute une dimension sémiotique, qui nous permet de dépasser les débats sur la constitution du groupe ou du syntagme. Selon cette approche, toute expression VN – quelle que soit son statut structurel – est un signe complexe composé d'un **Pivot** stable et d'un **Paradigme** contrastif. Dans un corpus de textes administratifs, nous avons identifié deux Paradigmes majeurs associés au Pivot *faire*. Dans la première expression, le Complément exprime le Procès principal. Dans la deuxième expression, le N dans le Prédicateur complexe exprime un Procès de Relation ou constitue une 'Modulation' du Procès principal, qui est exprimé par un Complément indirect. Rien ne nous indique que la proportion de ces emplois serait la même dans un autre corpus, mais il est intéressant de remarquer au moins la régularité de ces deux schémas ici.

Enfin, il est important de souligner que la Portée est avant tout une ressource textuelle, une fonction souvent oubliée dans les discussions sur la nature structurelle ou phraséologique de ces expressions. D'une part la Portée constitue

un moyen extrêmement productif de créer des Prédicateurs. Ce processus néologique, loin d'être une machine à générer des synonymes, sert plutôt à exprimer des Procès métaphoriquement hybrides (*faire un rapport* équivaut à une activité Matérielle, mais aussi Communicative), ainsi qu'à créer des référents nominaux, donc des Participants dans l'univers du texte (*faire un rapport* qui permet au *rapport* de devenir un référent potentiel du texte). Nous avons également vu ici que les expressions VN ont le même effet que le passif : des Propositions comme *cette activité doit faire l'objet d'une procédure* ajoutent à la nature impersonnelle du discours, puisque les Participants ne sont plus visibles. Cette opacité explique sans doute pourquoi les expressions de ce genre ont connu un tel succès dans le discours technocratique contemporain.

## Références

- Allerton, David, 2002. *Stretched Verb Constructions in English*, London, Routledge.
- Banks, David, 2000. « The Range of Range: A transitivity problem for systemic linguistics », *Anglophonia*, 8, 195-206.
- Barrier, Sébastien, 2006 « Une métagrammaire pour les noms prédicatifs du français : développement et expérimentations pour les grammaires TAG », Thèse doctorale, Université Paris VII, Denis Diderot.
- Beedham, Chris, 2005. *Language and Meaning: The Structural Creation of Reality*. Amsterdam, Benjamins.
- Bolinger, Dwight, 1968. *Aspects of Language*, New York, Harcourt Brace.
- Celle, Agnès, 2004. « Constructions verbo-nominales atéliques et types de procès », Gournay L. & J-M Merle (éds): *Contrastes*, Paris, Ophrys, 87-100.
- Cotte, Pierre, 1998. « *Have* n'est pas un verbe d'action : l'hypothèse de la réélaboration », Rousseau, A. (éd): *La Transitivity*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 415-439.
- Culioli, Antoine, 1999. *Pour une linguistique de l'énonciation*, Paris, Gap, Ophrys.
- Di Sciullo, A-M & Rosen, S.T., 1991. « Constructions à prédicats légers et quasi-légers », *Revue québécoise de linguistique*, 20:1,13-37.
- Gledhill, Chris, 1999. « Towards a description of English and French phraseology ». In C. Beedham (éd.) *Langue and Parole in Synchronic and Diachronic Perspective*. Oxford: Pergamon. pp221-37.
- Gledhill, Chris, 2005. « Problems of Adverbial Placement in Learner English and the British National Corpus. » In Allerton, D.J., Tschirhold, Cornelia and Wieser, Judith (éds.) *Linguistics, Language Learning and Language Teaching*. (ICSELL 10.) Basel, Schwabe. pp85-104.
- Gledhill, Chris, 2007. « La portée : seul dénominateur commun dans les constructions verbo-nominales. » In Frath, P. Pauchard, J. & Gledhill, C. (éds.), 2007, *Actes du 1<sup>er</sup> colloque*, Res per nomen, pour une linguistique de la dénomination, de la référence et de l'usage, Université de Reims-Champagne-Ardenne, 24-26 mai 2007 : 113-125.
- Gledhill, C & Frath, P., 2007, « Collocation, phrasème, dénomination : vers une théorie de la créativité phraséologique », in *La Linguistique*, 43/1, 65-90.
- Giry-Schneider, Jacqueline, 1987. *Les prédicats nominaux en français. Les phrases simples à verbe support*. Genève, Droz.

- Gougenheim, Georges, 1970. « L'objet interne et les catégories sémantiques des verbes intransitifs », *Etudes de grammaire et de vocabulaire français*, Paris, A. et J. Picard, 170-184.
- Grimshaw, J. & Mester, A., 1988. 'Light Verbs and  $\theta$ -Marking', *Linguistic Inquiry*, 19, 205-232.
- Gross, Gaston, 1989. *Les constructions converses du français*, Genève, Droz.
- Gross, Gaston, 2005. « Introduction, » et « Pour une Beschrelle des prédicats nominaux » , Gross, G. et Pontonx, S. de (éds.) *Lingvisticae Investigationes*, (Fascicule spécial : *Verbes supports : Nouvel état des lieux*), 27/2: 167-169, 343-358.
- Halliday, Michael, 1985. *An Introduction to Functional Grammar*. London, Arnold.
- Halliday, M., & Matthiessen, M., 2004. *An Introduction to Functional Grammar*, 3<sup>rd</sup> Edition, London, Arnold.
- Hunston, S., & Francis, G., 2000, *Pattern Grammar - A Corpus-Driven Approach to the Lexical Grammar of English*, Amsterdam, John Benjamins.
- Kearns, Kate, 1989. « Predicate Nominals in Complex Predicates », *MIT Working Papers in Linguistics*, 10, 123-134.
- Larjavaraa, Meri, 1997. « A quoi sert l'objet interne? », *Travaux de linguistique: Revue internationale de linguistique française*, 35, 79-88.
- Martinet, A., 1960. *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.
- Massam, Diane, 1990. « Cognate Objects as Thematic Objects », *Canadian Journal of Linguistics*, 35:2, 161-190.
- Pottelberge, Jeroen van, 2000. « Light Verb Constructions: What they Are and What they are Not », *Logos and Language*, 1:2, 17-33.
- Pulman, S., 1997. « Aspect Shift and Type Coercion » in *Transactions of the Philological Society*, 95, 279-317.
- Schmid, Anne-Marie, 1989. « Remarques sur la sémantique de quelques lexies complexes à base de *mettre* », Gréciano, G. (éd.): *Phraséologie contrastive*, Actes du colloque 'Europhras', Strasbourg, 12-16 mai 1988 : 337-347.
- Sinclair, John, 1991. *Corpus, Concordance, Collocation*, Oxford, Oxford University Press.
- Steinberger R. Pouliquen B. Widiger A. Ignat C. Erjavec T. Tufiş D. & Varga D., 2006. « The JRC-Acquis: A multilingual aligned parallel corpus with 20+ languages », in *Proceedings of the 5th LREC Conference*, : 2142-2147.
- Tobin, Yishai, 1990. *Semiotics and Linguistics*, London, Longman.
- Vendler, Zeno, 1967. *Linguistics in Philosophy*. Ithaca: Cornell University Press.
- Vivès, Robert, 1984. « L'Aspect dans les constructions nominales prédicatives: *avoir*, *prendre*, verbe support et extension aspectuelle », *Linguisticae Investigationes*, 3:1, 161-185.
- Wierzbicka, Anna, 1982. « Why can you Have a Drink when you can't Have an Eat? », *Language*, 58, 753-799.
- Wilmet, Marc, 2003. *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot.